

Les x^{es} entretiens de la FAPI à Morestel : associations patrimoniales et réforme des collectivités territoriales

par Georges Salamand

Pâle soleil printanier long à venir et temps frisquet n'ont pas empêché une bonne chambrée de responsables patrimoniaux de l'Isère de se retrouver, au petit matin du 5 mars à la salle de l'Amitié à Morestel, pour les x^{es} Entretiens de la FAPI (Fédération des associations patrimoniales de l'Isère).

Devant quatre-vingts participants, c'est tout d'abord Christian RIVAL, maire de la Cité des Peintres, qui a ouvert le bal et a chauffé la salle en citant Victor HUGO : « Il y a deux choses dans un édifice : son usage et sa beauté. Son usage appartient au propriétaire, sa beauté à tout le monde », façon élégante de lancer le débat du chacun à sa place et une place pour chacun. Puis Alain MOYNE-BRESSAND, député de l'Isère et maire de Crémieu, a proposé aux délégués de revenir bientôt dans ce « Nord-Isère », si méconnu, dit-il, des « Grenoblois » enfin, de ceux qui ne lisent pas les *Affiches* ! Puis ce fut au tour du président Philippe SEIGLE de faire rentrer tout son petit monde dans le vif du sujet avec l'aide du souriant Pierre OSTIAN, animateur hors-norme – c'est-à-dire hors pair.

Évidemment comme pour l'huile de foie de morue de grand-mère, c'est toujours la potion la plus amère qu'on sert en premier. Mais grâce au talent de Grégory MOLLION, maître de conférences à la faculté de Droit de Grenoble et avocat-consultant, le sujet des « perspectives d'impacts de la réforme territoriale sur les associations et les institutions », est bien passé.

Partant du rapport BALLADUR de la loi votée le 16 décembre dernier, le juriste grenoblois va dresser le tableau des points



de la réforme en évoquant l'intercommunalité, les futurs conseillers territoriaux, les compétences et les relations financières entre les collectivités et les associations. Ce dernier point constituant – on s'en doute un peu – le tournant attendu.

Cette nouvelle loi, explique M. MOLLION a, comme constat de départ, une évidence : l'enchevêtrement des compétences, l'empilement des structures, le « mille-feuille territorial ». Bref, le citoyen n'y retrouve pas plus ses billes qu'une chatte ses petits !

Ceci posé et étant admis que tout est cadré pour une application en 2012, Grégory MOLLION aborda les trois points successifs. L'intercommunalité, avec, à partir de 2014, l'élection des élus locaux et des élus intercommunaux le même jour et dans le même scrutin ; la fin du vieux système séparant conseillers généraux et régionaux, au profit des conseillers territoriaux. Un seul interlocuteur pour le citoyen, ce qui signifie un gain appréciable de temps. Quant aux compétences, trois domaines resteront partagés entre la Commune, le Département et la Région : le sport, la culture et le tourisme. Bien entendu, c'est au niveau des relations financières que le bât pourrait blesser, la subvention à une association ne devant pas être une contre-prestation, mais donnée à titre désintéressé par la collectivité publique. Deux intervenants ont alors apporté leur témoignage. Marc LAGADEC, trésorier de GR38, comédien metteur en scène, s'appuyant sur une étude menée sur trois

départements, admet que les conseils généraux pratiquent les subventions avec des critères définis et non par saupoudrage, mais il s'inquiète des conséquences de la réforme sur la disponibilité des élus et sur l'origine des décisions.

Élu de terrain, le maire de Monestier-d'Ambel, Jean-Claude COURTEAU se préoccupe de la réforme de la taxe professionnelle, réforme qui obère la capacité budgétaire des communes.

Pour prendre le temps d'assimiler ces informations capitales, la visite de la maison du peintre François Auguste RAVIER a constitué un temps fort dans la journée, sous la conduite du docteur Bernard DEVILLER et de Nathalie LEBRUN.

Une fois le déjeuner promptement pris sur place, c'est à une table ronde sur le thème de l'importance des fédérations patrimoniales à laquelle le public est convié après l'intervention de Frédéric THOUNY, secrétaire général du Patrimoine des Pays de l'Ain. Les discussions et échanges sur le pourquoi du comment de ce type de fédération avec Eddie Gilles DI PERNO, président de Patrimoine rhônalpin, Alice du BESSET, déléguée des Vieilles Maisons Françaises, Simone Hortense EURIN, présidente de Patrimoine et Avenir en Grésivaudan et Brigitte RIBOREAU, directrice du musée de Bourgoin-Jallieu, membre associé de la FAPI, auront sans doute nourri les réflexions de chacun à son retour au cœur de sa Thébaïde... Une rude mais salutaire journée pour nos « amis cultureux » ! ■

